

Des fondations solides pour l'ETC de Fribourg



De la première Ecole de chefs de chantier à l'actuel diplôme de conductrice ou conducteur de travaux, cent ans se sont écoulés. Voyage historique dans la formation du domaine du bâtiment à Fribourg.

Les premiers professionnels de la construction

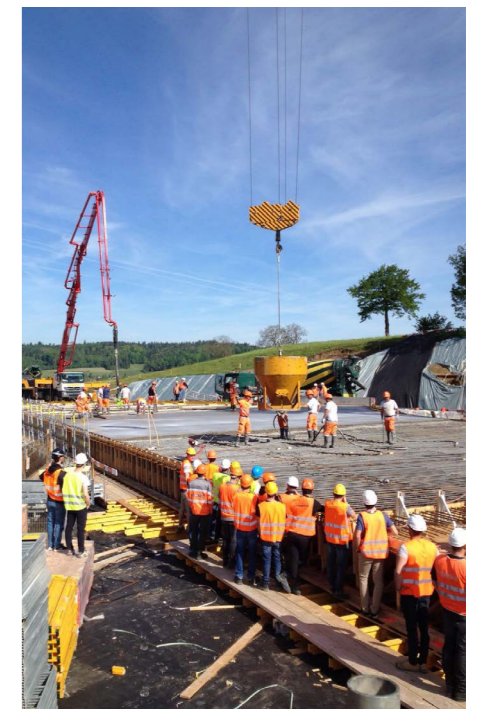
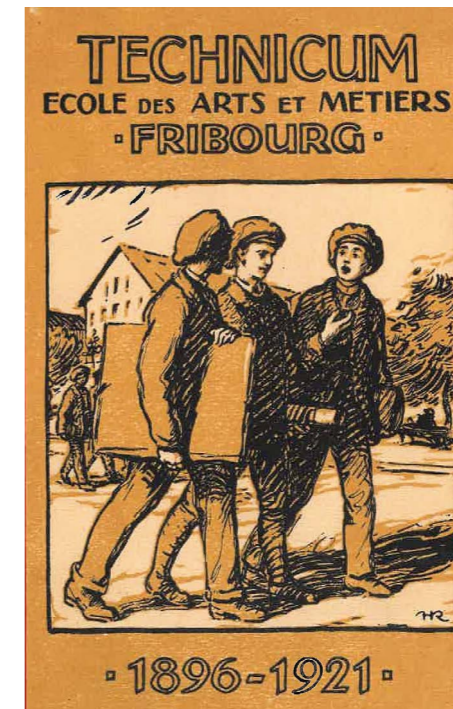
L'origine de l'Ecole technique de la construction (ETC) se confond avec celle de l'Ecole des Métiers, fondée en 1896. On y trouve un atelier de constructeurs de bâtiments qui forme des tailleurs de pierres, des sculpteurs, des maçons et des chefs de chantier ainsi qu'un atelier qui accueille des apprentis contremaîtres, menuisiers et ébénistes. Les deux ateliers forment une vingtaine de professionnels par année jusqu'en 1899. A peine deux ans après sa création, l'Ecole des Métiers est rebaptisée Ecole des arts et métiers. Elle deviendra en 1901 le Technicum cantonal avec sa section apprentissage et sa section théorique.

Il y a cent ans naît l'Ecole de chefs de chantier

En 1903, la Loi cantonale sur l'organisation du Technicum dote ce dernier d'une Ecole de la construction civile dans sa section théorique. Quatre ans plus tard, on sépare les constructeurs du génie civil et du bâtiment. Pour ces derniers, on fonde l'Ecole du Bâtiment. Le canton se développe et l'économie a besoin de cadres intermédiaires - des contremaîtres. C'est pourquoi en 1918, l'Ecole de chefs de chantier est fondée et annexée à l'Ecole du Bâtiment.

Evolution des conditions d'admission et des programmes d'études

Depuis 1944, un apprentissage dans l'un des métiers du bâtiment comme maçon ou charpentier est demandé. Or, dès 1970, les détenteurs du CFC de dessinateur en bâtiment ou de génie civil sont acceptés, à condition de justifier d'une année de pratique sur un chantier. En 1978, le Technicum cantonal devient l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg et l'Ecole de chefs de chantier lui est affiliée. Les programmes d'études de cette dernière sont révisés en 1983 en s'inspirant de la Bauführerschule d'Aarau. En 1987, les études sont réformées dans le but de renforcer la qualité de l'école sur le plan romand. On introduit notamment le stage en entreprise en deuxième année et l'informatique en troisième.



Ecole supérieure

En 1991, l'école est officiellement reconnue par la Confédération comme une Ecole supérieure (ES) et devient l'Ecole technique de la construction (ETC). Elle délivre des diplômes de Technicien-ne diplômé-e ES en conduite de travaux.

Dès la fin des années nonante, on instaure dans le plan d'études des projets communs entre les filières d'architecture, du génie civil et l'ETC. Par ailleurs, les diplômé-e-s de

l'ETC ont la possibilité depuis 2000 de suivre une formation continue pour l'obtention du diplôme fédéral (maîtrise) d'entrepreneur-construction.

Et tout récemment, en 2018, à la suite d'une modification de la législation fédérale, l'ETC a entamé une procédure de renouvellement de son accréditation afin de continuer de former des professionnel-le-s de la construction dans le futur.

Conférence Les enjeux de la densification urbaine Die Herausforderungen der urbanen Verdichtung

Jean-François Steiert, Conseiller d'Etat, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions du canton de Fribourg

Mercredi 3 octobre 2018 à 17h30
Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg
Auditoire Edouard Gremaud
Bd de Pérolles 80, 1700 Fribourg

Informations:

www.heia-fr.ch/100ETC